



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2023-003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 7 février 2023

Date de convocation : 02/02/2023

Date d'affichage 02/02/2023

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Procurations : 0

L'an deux mil vingt-trois le mardi 7 février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU (arrivée à 21h15), Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 21 h).

Étaient absentes excusées : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

DM 2023-001 OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS

Présentation de la décision

Vu le CGCT (article 1612-1), prévoyant que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (en dehors des restes à réaliser) soit 147 090 €. Considérant que les dépenses ci-dessous doivent être effectuées avant le vote du budget 2023,

Article 1

Les crédits budgétaires suivants sont ouverts sur l'exercice 2023

CHAPITRE 0062	Compte 2128	Aménagement étang communal	2 966,30 €
CHAPITRE 0047	Compte 21578	Désherbeur thermique	3 000,00 €
	Compte 2183	Matériels informatiques	3 000,00 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS		8 966,30 €

Article 2

Ces dépenses seront reprises sur le budget 2023.

Monsieur Le Maire propose d'ouvrir les crédits sur le budget 2023 pour pouvoir mandater les factures d'investissement à venir avant le vote de ce budget.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 7 février 2023

Le Maire, Anthony ROULLIER

